

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05 JUIN 2018

PRESENTS : M. DEVOLF Jacky, Mme BAVOUZET Pascale, M. COLIN Patrice, M. ROBINET Jean-François, Mme HAUSWALD Fabienne, M. JANVIER Valery, M. ROUMET Vincent, M. COLIN Francis, M. DEFFONTAINES Laurent, M. LAMY Jean-Marie,

ABSENTS EXCUSES : Mme DAIGURANDE Christelle, Mme PAILLAULT Marie-Hélène, Mme SALLE Nadine, M. SCHULER Sylvain (présent pour l'installation du nouveau conseiller),

ABSENTE : Mme MOULIN Valérie,

SECRETAIRE : Mme HAUSWALD Fabienne,

Après l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 10 avril 2018 et la désignation du secrétaire de séance, le Maire, M. DEVOLF, aborde les différents points de l'ordre du jour. Il demande de rajouter une délibération. Le conseil municipal valide cette demande.

Installation d'un nouveau conseiller :

Madame THOMAS Anne ayant démissionné de ses fonctions de conseillère municipale par courrier recommandé en date du 11 avril 2018, reçu le 12 avril 2018, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal. Monsieur le maire a informé le préfet de cette démission par courrier du 14 avril 2018. Conformément à l'art L270 du Code Electoral, il y a lieu de compléter le conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée. Monsieur LAMY Jean-Marie venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le maire procède à son installation dans les fonctions de conseiller.

I) DELIBERATIONS :

2018-35 : Horaires des Conseils Municipaux :

Afin de faciliter une meilleure participation des conseillers municipaux, monsieur le maire propose de diversifier les jours et horaires du conseil municipal.

Après délibération, le conseil municipal décide que les prochaines réunions se dérouleront par roulement les :

- Mardi à 18 h 30
- Mercredi à 18 h 30 ou à 20 h
- Jeudi à 18 h 30 ou à 20 h
- Samedi à 9 h

2018-36 : Nomination d'un coordonnateur pour le recensement 2019 :

Le conseil municipal nomme monsieur COLIN Patrice, adjoint, coordonnateur communal.

Il sera assisté dans ses fonctions par

- Monsieur ROBINET Jean-François, adjoint et
- Madame LABERGERE Martine, rédacteur, faisant fonction de secrétaire de mairie.

2018-37 : Aide à l'accession à la propriété dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2013-2018 :

M. ROBINET Jean-François, adjoint, rappelle que depuis le 01 janvier 2015 il existe un dispositif d'aide à l'accession à la propriété pour les ménages primo-accédants sous conditions de ressources (Prêt à Taux Zéro) pour des projets d'achat de terrain avec construction d'un logement.

Pour 2018 ce soutien concerne 7 projets pour les 9 communes résidentielles avec une aide de 2 000 € répartie de la manière suivante : 1 300 € à la charge de Châteauroux Métropole et 700 € pour la commune.

Après délibération, le conseil municipal accepte de financer un projet pour 2018 et inscrira 700 € au budget.

2018-38 : Modification du règlement de la salle multi-activités :

M. ROUMET Vincent, adjoint délégué, informe qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au règlement de la salle multi-activités et précise les points concernés :

- En cas d'annulation de la location moins d'un mois avant la date de location l'acompte sera conservé,

- Signature de la charte d'utilisation de l'accès à internet (loi HADOPI),

- Interdiction de monter sur le toit pour faire des photos,

- Les feux d'artifice sont autorisés avant minuit (sauf interdiction de la préfecture)

Après délibération, le conseil municipal, accepte ce nouveau règlement.

2018-39 : Tarif location de la SMA à l'association « Apprentis dans l'Desert » :

L'association caritative (à but humanitaire) « Apprentis dans l'Desert » sollicite l'utilisation de la salle multi-activités. Afin de répondre à sa demande et s'associer à sa démarche, le conseil municipal décide à titre exceptionnel de louer la salle multi-activités au prix de 270 € pour la grande salle et 88 € pour l'office.

2018-40 : Redevance Orange pour l'année 2016 et l'année 2017 :

Le maire fait part des fiches du patrimoine arrêté au 30/12/2016 pour 2017 et au 31/12/ 2017 pour 2018, qui permettent d'émettre le titre de redevance d'occupation du domaine public routier par Orange pour les années 2017 et 2018.

La redevance s'élèvera pour 2017 :

▪ 4,692 km ligne enterrée à 38,05 € : 178,53 €

▪ 27,117 km ligne aérienne à 50,74 € : 1 375,92 €

soit un total de : **1 554,45 €**

La redevance s'élèvera pour 2018 :

▪ 4,692 km ligne enterrée à 39,28 € : 184,30 €

▪ 27,117 km ligne aérienne à 52,38 € : 1 420,39 €

soit un total de : **1 604,69 €**

Le conseil municipal accepte et charge le Maire d'établir la facturation à ORANGE CSPCF Comptabilité Fournisseurs TSA 28106 78721 ROUEN suivant les modalités requises.

2018-41 : Conventions pour le financement de la propreté et l'entretien des équipements et l'accueil du public avec l'ONF (Office National des Forêts) :

M. COLIN Patrice, adjoint, présente les conventions relatives à la propreté et à l'entretien des équipements et l'accueil du public en forêt domaniale de Châteauroux pour les années 2019, 2020 et 2021.

Les montants seront de 435,05 € pour la propreté et de 710,99 € pour l'entretien des équipements.

Après délibération le conseil municipal approuve ces conventions et donne pouvoir au maire de les signer.

2018 -42 : Tableau des effectifs :

Suite aux avancements de grade du personnel le maire informe qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et présente le nouveau tableau,

| Cadre d'emplois et grades | Nombre d'emplois et durée Hebdomadaire | Observations |
|--|---|---|
| REDACTEURS TERRITOTIAUX | | |
| Rédacteur | 1 poste à 35H | Secrétaire de mairie |
| ADJOINTS ADMINISTRATIFS | | |
| Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe | 1 Poste à 35 H | Temps Partiel 31H50 |
| ADJOINTS TECHNIQUES | | |
| Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe | 1 Poste à 35 H | Service Technique |
| Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe | 2 Postes à 35H | Service Technique |
| Adjoint Technique | 2 Postes à 35 H 0 1 Poste à 27 H | 1 Fonction d'ATSEM, 1 Service Technique, 1 Cantinière 1 Aide-cantinière |
| Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe | 1 Poste à 35 H | Cantinière |
| ANIMATION | | |
| Adjoint d'Animation | 0 postes à 26 H 50 | Périscolaire, Surveillance de cantine |
| Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe | 2 postes à 26 H 50 | Périscolaire, Surveillance de cantine |
| MEDICO-SOCIAL | | |
| ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe | 0 poste à 27 H | |
| ATSEM Principal de 1 ^{ère} classe | 1 poste à 27 H | |
| ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES | | |
| Educateur des APS Principal de 1 ^{ère} classe | 1 poste à 35 H | |

Après délibération, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le tableau des effectifs.

2018-43 : Implantation d'un relais téléphonique 3G ET 4G Orange :

Le maire rappelle le projet d'implantation d'un relais téléphonique Orange.

Après délibération, le conseil municipal regrette l'abandon du site « L'Adenet », insiste pour avoir le descriptif technique des travaux d'aménagement sur le site du complexe sportif et demande que le loyer annuel soit porté à la somme de 4 000 €.

II) INFORMATIONS DIVERSES :

PLUI : Monsieur le maire rappelle que les 14 communes de l'agglomération « Châteauroux Métropole » sont entrées dans la démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

La loi ALUR de mars 2014 limite les zones constructibles. Tous les hameaux seront déclassés en zone A ou N. Seul le hameau des Loges Brûlées, restera en zone U pour une grande partie.

Un courrier d'information a été envoyé aux propriétaires concernés.

Logement OPAC 36 Allée du Creuzançais : Les travaux de terrassement sont commencés.

Dates à retenir :

08 juin : Visite de l'usine Balsan

09 juin : VAL 36 Journée des débutants organisée par le District de l'Indre de Football et le VAL 36.

10 juin : Fête du Mini-nautic sur l'étang communal

14 juin : Passage du Petit Braquet, organisé par l'USEP, entre 15 h et 17 h 30. Un ravitaillement est prévu au complexe sportif.

15 juin : Assemblée Générale de l'ASA et de l'ABC

19 juin : Inauguration du café des sports et de l'épicerie du coin

23 juin : Fête au Village sur le thème « D'Incroyables Talents ». Le lieu retenu est la salle multi-activités.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h00

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 12 septembre 2018 à 18h30 ou 20 h.